

Réunion de conseil du 02 juin 2022

1. Participation au marché / contrat groupe statutaire 2023-2026

Le conseil municipal, après délibération, décide de participer à l'appel d'offre organisé par le centre de gestion pour bénéficier de tarifs préférentiels. Le conseil validera ou non par la suite le choix de la société d'assurance.

2. Remplacement des bornes de lumière présentent devant la mairie

Après étude d'un devis s'élevant à 2450 € HT (après déduction de la subvention du SDED52), le conseil décide de refuser cette proposition, qui ne correspond pas à nos attentes et décide d'effectuer les travaux par ses propres moyens. Un détecteur de présence sera installé, ainsi qu'une nouvelle prise de courant pour les décorations de Noël.

3. Tarifs de remplacement de la vaisselle de la salle polyvalente

Après présentation des tarifs, le conseil municipal valide les montants annoncés. (Voir affichage à la salle polyvalente)

4. Travaux toiture du lavoir

Suite à l'étude de devis par la commission travaux, le conseil municipal décide de retenir la proposition de M. Laurent DORE s'élevant à 11 111 € HT. L'autre devis présenté était sensiblement au même tarif mais le conseil décide de privilégier l'artisan du village. Le Maire a pouvoir de déposer les demandes de subvention auprès des organismes compétents.

5. Travaux salle des pompes

Concernant la rénovation de la salle des pompes, une partie sera effectuée en régie et l'autre partie sera faite par l'entreprise DORÉ Laurent (devis à 8 265 € HT).

Différents devis ont été étudiés par la commission travaux et le conseil municipal a décidé de suivre son avis. Le Maire a pouvoir de déposer les demandes de subvention auprès des organismes compétents.

6. Panneau d'affichage numérique

Suite à la proposition de la société Sigec sur différents modèles de panneaux numériques, le conseil municipal décide de ne pas donner suite du fait que l'on a déjà le site internet en ligne et les panneaux d'affichages. De plus, le prix est assez élevé.

7. Questions diverses

- **Tours de garde** : ils seront faits en tenant compte des disponibilités des volontaires.
- **Photos aériennes** : le conseil décide de refaire des photos aériennes en demandant des vues spécifiques plus ciblées. Normalement, le passage est prévu en juillet
- **Diseurs d'histoires** : la MDHM nous propose de profiter de la 32^{ème} édition des diseurs d'histoires. Le reste à charge pour la commune serait de 350 € +, si nécessaire, le repas et l'hébergement des artistes. Le conseil est d'accord pour faire une demande pour les enfants.
- **Boitier défibrillateur** sera changé car il est abimé. Mais avant, la date d'obsolescence du défibrillateur sera vérifiée pour faire un rééquipement complet si besoin.

- **Recensement de la population** du 16 janvier au 18 février 2023. La secrétaire de Mairie sera le coordonnateur communal et l'agent recenseur (comme les années précédentes).
- **Numérotation des concessions** : le Maire propose de numéroter les emplacements au cimetière afin de faciliter la gestion des places occupées et vacantes, mais aussi de permettre au Pompes funèbres de mieux se repérer lors de travaux. La commission travaux va travailler là-dessus.
- **Manœuvres militaires** : possiblement du 19 avril au 05 mai 2023 sur toute la région champagne. Une enquête sur les possibilités de stationnement et de manœuvre sur notre territoire doit être complétée. Plus de renseignements sur l'effectif et le type de véhicules seront demandés avant toute proposition.
- **Achat d'un escabeau sécurisé** : il sera prochainement commandé pour la sécurité des agents qui vont l'utiliser.
- **Bilan des travaux effectués** :
 - Les 14 et 21 mai, Manuel PERREAU, Thierry HUGUENY, DIDIER Barbier, Emmanuel DEPOISSON et Bruno, ont procédé au démontage du poilu pour rénovation et au déblayage des abords pour un réaménagement ultérieur.
 - La tonte a été assurée par Dominique DEPAILLAT le temps que le tracteur tondeuse était en réparation.
 - Le 21 mai, Loïc GOBILLOT, Bruno, Emmanuel DEPOISSON et Claudine FAURE ont procédé au fleurissement du village.
 - Les abords de l'entrée du cimetière ont été nettoyés et désencombrés par Manuel PERREAU et Loïc GOBILLOT
 - De nouvelles plantation ont été faites à STRON par Manuel PERREAU, Emmanuel DEPOISSON, Loïc GOBILLOT et Bruno
 - Le balayage des rues a été fait par la société ACMD de Balleville (88) et le pompage des avaloirs (1/2 village) a été fait par la société hydro et Vidéo et Bruno. L'autre moitié du village sera fait la semaine prochaine
 - L'élargissement du chemin près de l'église et de l'entrée ont été faits par Bruno, Philippe MARCAND et Manuel PERREAU.
- **Clauses particulières bail de chasse** : Le conseil souhaite l'affichage du jour et du lieu de chasse sur la porte de la cabane de chasse et que le stationnement des chiens reste en dehors du village.
- **Aménagement des abords du monument aux morts** : Afin d'avoir un visuel plus propre et un entretien plus facile, il y aura de la pelouse, du béton désactivé, des rosiers et des bordures de trottoir. La marche sur la voirie sera supprimée.
- **Aire de jeux** : Un projet est lancé. Une demande de faisabilité a été demandé au bureau d'étude Euroinfra. Le conseil se donne un budget de reste à charge (subventions déduites) d'environ 20 000 € avec une aire de jeux enfants + un terrain multisports... à suivre.
- **Feu d'artifices** : Cette Année, à cause des 2 dernières années de COVID, La DARMANNOISE ne peut pas prendre en charge l'achat du feu d'artifices. La commune le fera donc.
- **Jurés d'assises** : 3 DARMANNOIS tirés au sort ce matin mais cela ne veut pas dire qu'ils seront appelés à siéger. D'autres sélections suivent.
- **Pour Info**, l'acte d'achat de la parcelle de 15 ares près de la combe aux verrons a été signé aujourd'hui. La décision d'acquisition datait de 2020.

Clôture de la séance : 22h30